

La révolution : fondement possible de la démocratie ou source de désordre ?

Par Simon Rochereau
Professeur agrégé de philosophie

Introduction : définitions et problématisation

I – L'éveil de la conscience politique à partir de l'épreuve de l'injustice

- A) L'épreuve de l'injustice : examen des germes de la révolution dans *Le Cuirassé Potemkine* d'Eisenstein.
- B) La figure du révolutionnaire : une conscience singulière qui entraîne.
Réflexion sur le *corps social* et le *corps politique* à partir de l'analyse du ballet de Maurice Béjart, *L'Oiseau de feu*.
- C) L'espoir d'une fondation politique sur les idéaux de la révolution.

II – L'utopie révolutionnaire à l'épreuve du réel : un espoir nécessairement déçu ?

- A) De l'espoir d'une parousie de la liberté à la « furie de la destruction ».
Portraits croisés de la figure de Robespierre : Hegel, *Phénoménologie de l'esprit* / Zweig, Fouché.
- B) L'illusion et le danger de la *table rase* : la tentation contre-révolutionnaire.
Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*.
- C) De la critique de l'idéalisme à l'action révolutionnaire : Marx et la révolution.

III – La révolution : signe de la destination de l'homme, fondement illégitime mais origine possible de la démocratie

Kant : *le paradoxe révolutionnaire*.

- A) La révolution : signe de la destination morale de l'homme.
- B) On ne peut légitimer par avance le renversement d'un État.
- C) *A posteriori*, la révolution peut permettre au droit d'advenir, quoiqu'elle soit hors du droit.

IV – Comment fonder un nouveau pouvoir politique à partir d'une révolution ?

Hannah Arendt, *Essai sur la révolution*.

- A) Seul le *consentement* donne un fondement authentique à un pouvoir politique.
- B) Seule une pensée *politique* peut donner une légitimité à la révolution.
- C) Comment *fonder* sans l'appui d'un absolu ?

Conclusion

Introduction

« Changement brusque et violent dans la structure politique et sociale d'un État, qui se produit quand un groupe se révolte contre les autorités en place et prend le pouvoir » *Larousse*.

I – A

« L'esprit de la révolution se propageait sur la terre russe, un processus mystérieux mais gigantesque, touchait une multitude de cœurs. La personnalité ayant à peine eu le temps de se reconnaître se dissolvait dans la masse, et la masse, dans l'élan. » Trotsky *Bilan et perspective*.

I – B

« (...) il se trouvera toujours, parmi les tuteurs attirés de la grande masse, quelques hommes pensant par eux-mêmes qui, après avoir eux-mêmes secoués le joug de la minorité, répandront autour d'eux le sens d'une appréciation raisonnable de sa propre valeur et de la vocation de chaque homme à penser par soi-même ». Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*

« Mais penserions-nous beaucoup, et penserions-nous bien, si nous ne pensions pas pour ainsi dire en commun avec d'autres, qui nous font part de leur pensées et auxquels nous communiquons les nôtres ? » Kant, *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?*

I – C

« Comme une grande nation ne peut exercer en corps la puissance législative, et qu'une petite ne le doit peut-être pas, elle en confie l'exercice à ses représentants, dépositaires de son pouvoir. Mais il est évident que la volonté de ces représentants doit être regardée et respectée comme la volonté de la nation ; elle doit en avoir nécessairement l'autorité sacrée et supérieure à toute volonté particulière, puisque, sans cela, la nation, n'a pas d'autres moyen de faire des lois, serait en effet dépouillée de la puissance législative et de sa souveraineté. Celui qui dit qu'un homme a le droit de s'opposer à la loi, dit que la volonté d'un seul est au-dessus de la volonté de tous. Il dit que la nation n'est rien, et qu'un seul homme est tout. » *Lettre publique de Robespierre*, 12 septembre 1789. *Contre le veto royal, soit absolu, soit suspensif*.

II – A

La révolution française fut « un superbe lever de soleil. Tous les êtres pensants ont célébrés cette époque. Une émotion sublime a régné en ce temps là ; l'enthousiasme de l'esprit a fait frissonner le monde, comme si à ce moment seulement on en était arrivé à la véritable réconciliation du divin avec le monde. » Hegel admire « cette substance indivise de la liberté absolue (qui) s'élève sur le trône du monde sans qu'une quelconque puissance soit en mesure de lui opposer une résistance ». Hegel, *Phénoménologie de l'Esprit*.

« Robespierre a grandi par la conscience qu'il a de sa mission, car il sent qu'au milieu de profiteurs avides et de braillards bruyants le salut de la république est une tâche que le destin lui a confié, à lui seul. Il considère comme une mission sacrée pour l'humanité, la nécessité de réaliser précisément sa conception de la république et de la révolution, de la morale et même de la religion. » Zweig, *Fouché*.

« La liberté universelle ne peut donc produire ni une œuvre positive ni une opération positive ; il ne lui reste que l'opération négative ; elle est seulement la *furie* de la destruction. » Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, VI, B, c, *la liberté absolue et la terreur*.

II – B

« Je n'arrive pas à concevoir comment on peut en arriver à un tel degré de présomption que l'on considère son pays comme une simple *carte blanche* sur laquelle griffonner ce qui vous plaît. (...) »

Les auteurs des constitutions des républiques d'autrefois (...) avaient affaire aux hommes, ils se crurent donc obligés d'étudier les effets qu'exercent sur la *manière d'être* de l'homme les circonstances de la vie en société. Ils comprenaient que cette seconde nature, en agissant sur la première, produisait de nouvelles combinaisons ; et qu'ainsi apparaissaient de grandes différences entre les hommes, suivant leur naissance, leur instruction, leur profession, leur âge, leur résidence à la ville et à la campagne (...). C'est pourquoi les sages se crurent obligés de grouper les citoyens par classes, en réservant à chaque catégorie des fonctions conformes à sa manière d'être et à ses aptitudes, ainsi que les droits et privilèges nécessaires (...)

« Vous voyez, monsieur, que dans ce siècle de Lumières, je suis assez courageux pour avouer (...) qu'au lieu de secouer tous les vieux préjugés, nous les aimons au contraire beaucoup ; et pour nous attirer encore plus de honte, je vous dirai que nous les aimons, parce qu'ils sont des préjugés ; que plus ils ont régné, que plus leur influence a été générale, plus nous les aimons encore. Nous avons peur d'exposer les hommes à ne vivre et à ne commercer qu'avec le fond particulier de raison qui appartient à chacun ; parce que nous soupçonnons que ce capital est faible dans chaque individu et qu'ils feraient beaucoup mieux tous ensemble de tirer avantage de la banque générale et des fonds publics des nations et des siècles. » Burke, *Réflexions sur la Révolution de France*.

II – C

« Les hommes se sont toujours fait jusqu'ici des idées fausses sur eux-mêmes, sur ce qu'ils sont ou devraient être. C'est d'après leurs représentations de Dieu, de l'homme normal, etc, qu'ils ont organisé leurs relations. Les inventions de leur

cerveau ont fini par les subjuguier. Eux les créateurs, ils se sont inclinés devant leurs créations. Délivrons-les des chimères, des idées, des dogmes, des êtres d'imagination qui les plient sous leur joug avilissant. Révoltons-nous contre cette domination des pensées. » Marx et Engels, *L'Idéologie allemande, Conception matérialiste et critique du monde*, (1845-46). 1^{er} § - Avant-propos - Contre l'idéalisme

« (...) les individus qui prenaient l'initiative des révolutions se faisaient eux-mêmes des illusions sur leur propre activité (...), Marx et Engels, *L'Idéologie allemande*.

« Les idées de liberté de conscience, de liberté religieuse ne faisaient que proclamer dans le domaine du savoir le régime de la libre concurrence ». *Manifeste du Parti communiste, II*.

« Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de diverses manières, il importe maintenant de le transformer. » Marx, *Onzième Thèse sur Feuerbach*

« De toute évidence, l'arme de la critique ne peut pas remplacer la critique des se change, elle aussi, en force matérielle, dès qu'elle saisit les masses (...). » Marx, *Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel, 1844, page 99*.

« Il n'est possible d'obtenir une délivrance réelle que dans le monde réel et avec des moyens réels ; (...) on ne peut abolir l'esclavage sans la machine à vapeur, (...) ni le servage sans bonifier l'agriculture ; (...) on ne peut, en général, libérer les hommes, tant qu'ils ne sont pas capables de se procurer nourriture et boisson, logement et habillement en qualité et quantité complète. Acte historique et non pas mental, la « libération » est le fait de conditions historiques (...). » Marx et Engels, *L'Idéologie allemande*.

Le prolétariat a « un caractère universel en raison de ses souffrances universelles et qui ne revendique aucun droit particulier parce qu'on ne lui fait subir non un tort particulier mais un tort absolu (...) » Marx, *Pour une critique de la philosophie du droit de Hegel*.

« Ces ouvriers communistes (...) ne font pas l'erreur de croire que la « pensée pure » les débarrassera de leurs patrons et de leur propre abaissement pratique. Ils ressentent très douloureusement la différence entre l'être et la pensée. Ils savent que la propriété, le capital, l'argent, le travail salarié, etc. ne sont nullement de simples créations de leur imagination, mais des résultats très pratiques, très concrets de l'aliénation de leur être, qu'il faut donc aussi les abolir de façon pratique, concrète, pour que l'homme devienne homme non seulement dans la pensée, dans la conscience, mais dans la vie. » Marx et Engels, *La Sainte famille, 1845*

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Marx et Engels, *Manifeste du parti communiste, 1848*.

« La force est l'accoucheuse de toute vieille société en travail. (...) La violence matérielle doit être combattue par la violence matérielle ». Marx, *Le Capital*.

III – A

« Des arguments empiriques, élevés contre le succès de ces résolutions inspirées par l'espérance, ne prouvent rien ici. Car dire que ce qui n'a pas réussi jusque-là ne réussira jamais, ne justifie même pas qu'on renonce à un dessein pragmatique ou technique (par exemple les voyages en ballons, en aérostats), encore moins à un dessein moral qui est un devoir tant qu'on ne peut établir démonstrativement l'impossibilité de sa réalisation. Au surplus on peut trouver de nombreuses preuves de ce que le genre humain dans son ensemble a réellement fait dans notre siècle, comparé à tous les précédents, de notables progrès dans la voie de son amélioration morale (de courts moments d'arrêt ne prouvent rien là contre) ; (...). » Emmanuel Kant, *Théorie et pratique, 3^e partie, §5*, traduction J.-M. Muglioni, Hatier.

« Peu importe si la révolution d'un peuple plein d'esprit, que nous avons vu s'effectuer de nos jours, réussit ou échoue, peu importe si elle accumule misère et atrocités au point qu'un homme sensé qui la referait avec l'espoir de la mener à bien, ne se résoudrait jamais néanmoins à tenter l'expérience à ce prix, cette révolution dis-je, trouve quand même dans les esprits de tous les spectateurs (qui ne sont pas eux-mêmes engagés dans ce jeu) une sympathie d'aspiration qui frise l'enthousiasme et dont la manifestation même comportait un danger ; cette sympathie par conséquent ne peut avoir d'autre cause qu'une disposition morale du genre humain (...). Kant, *Le Conflit des facultés, VI – D'un événement de notre temps qui prouve cette tendance morale de l'humanité dans La Philosophie de l'histoire*.

« Et quant aux révolutions, dans la mesure où la nature les amène d'elle-même, [la sagesse de l'État consistera à] les utiliser, non pour maquiller une oppression encore plus grande, mais comme un appel de la nature pour parvenir, par une réforme fondamentale, à une constitution légale, fondée sur des principes de liberté durable ». Kant, *Vers la paix perpétuelle, note de l'Appendice I*.

III – B

« Contre le souverain législateur de l'État, il n'y a donc aucune résistance du peuple qui soit conforme au droit, car c'est uniquement par soumission à sa volonté universellement législatrice qu'un état juridique est possible ; en ce sens, il n'y a pas de droit de *sédition* (*seditio*), encore moins de rébellion (*rebellio*), et moins que tout y a-t-il vis-à-vis de lui en tant qu'individu (monarque), sous prétexte qu'il abuserait de son pouvoir (*tyrannis*), un droit de porter atteinte à sa personne et même à sa vie (*opposition au monarque sous forme de tyrannicide*). La moindre tentative à cet égard est une *haute trahison* (*proditio eminens*), et celui qui est un traître de cette espèce, cherchant à *tuer sa patrie* (*parricida*), ne peut être puni de rien moins que de la mort. » Il faut « supporter malgré tout l'abus qui est fait du pouvoir suprême, même si cet abus est donné pour insupportable ». Kant, *Théorie et pratique, II, §49*.

« *Éclairer le peuple*, c'est lui enseigner publiquement ses devoirs vis-à-vis de l'État auquel il appartient. (...) Les citoyens peuvent émettre une critique « pas confidentiellement mais respectueusement à l'État qu'ils implorent de prendre en considération ce besoin qui se fait sentir du droit. Il n'y a pas d'autre voie que celle de la publicité, il s'agit pour un peuple entier d'exposer ses doléances (*gravamen*). Kant, *Le Conflit des facultés, De la difficulté des maximes touchant le progrès universel, du point de vue de leur publicité*.

« (...) il faudrait bien aussi que, de temps en temps, l'État se réforme lui-même, et, essayant l'évolution plutôt que la révolution, progresse constamment ». Kant *Le Conflit des facultés, X, Dans quel ordre seul peut-on attendre le progrès ?*

III – C

« Quand la révolution a réussi et qu'une nouvelle constitution est fondée, l'illégalité du commencement et de son établissement ne saurait libérer les sujets de l'obligation de se soumettre comme bons citoyens au nouvel ordre des choses et ils ne peuvent refuser d'obéir loyalement à l'autorité qui possède maintenant le pouvoir » Kant, *Doctrines du droit, II, § 49*.

« L'origine du pouvoir suprême est, pour le peuple qui s'y trouve soumis, *inexplorable* au point de vue pratique, c'est-à-dire que le sujet *ne doit pas discuter* activement de cette origine comme s'il y avait là un droit susceptible d'être encore controversé quant à l'obéissance qu'il doit à ce pouvoir ». « On doit obéir au pouvoir législatif actuellement en place, quelle qu'en puisse être l'origine ». Kant, *Théorie et pratique, II, §49*.

IV - A

« (...) la force multipliée d'une multitude peut éclater, sous la pression du malheur, avec une violence à laquelle aucun pouvoir institué ne peut résister. (...) une telle force ne donnera jamais naissance à un pouvoir. (...) la force et la violence, dans un état pré-politique n'aboutissent à rien. » Hannah Arendt, *Essai sur la révolution*.

IV – B

« (...) au lieu de la liberté, c'est la nécessité qui est devenue la catégorie essentielle de la pensée politique révolutionnaire ». Hannah Arendt, *Essai sur la révolution, page 73*.

IV – C

« Établir un corps politique qui garantit l'espace où la liberté peut apparaître. Dans les conditions modernes, l'acte par lequel s'accomplit cet établissement se confond avec l'élaboration d'une constitution, et la convocation d'une assemblée constituante » Hannah Arendt, *Essai sur la révolution, page 181*.

« Comment fonder et constituer une autorité nouvelle sans laquelle le domaine séculier, loin d'acquiescer une dignité qui lui fût propre, aurait perdu jusqu'à l'importance dérivée qu'il avait sous les auspices de l'Église » Hannah Arendt, *Essai sur la révolution, page 234*.

« Toutes les lois positives établies par l'homme [ont besoin] d'une source externe qui puisse les rendre légale et les transcender, en tant que « loi plus haute » ». Hannah Arendt, *Essai sur la révolution, page 237*.

« Il faudrait des Dieux ». Hannah Arendt, *Essai sur la révolution, page 272*.

« Divisez les comtés en circonscription ». Jefferson.

« Solennellement et mutuellement, en la présence de Dieu et les uns des autres, nous nous allions et nous associons pour former un corps politique civil (...) ; en vertu de quoi décrèterons, constituerons et arrêterons, quand il le faudra, tous actes, lois, ordonnances, constitutions et offices, justes et équitables, qui nous paraîtront les plus propres au bien général de la colonie ; auquel nous promettons toute juste soumission et obéissance. Toute cette aventure repose sur la confiance mutuelle que nous avons en la fidélité et la résolution les uns des autres, au point que nul d'entre nous ne s'y serait risqué s'il n'avait été sûr de tous les autres. » *Pacte du Mayflower*.

« Le fait même que les révolutionnaires américains se voyaient comme des « fondateurs » indique dans quelle mesure ils étaient conscients de ce que serait l'acte de fondation lui-même, plutôt qu'un législateur immortel ou une vérité évidente ou toute autre source transcendante et surhumaine, qui deviendrait un jour la source du pouvoir dans le nouveau corps politique. Il s'ensuit qu'il est futile de chercher un absolu pour briser le cercle vicieux où tout commencement se trouve nécessairement pris, étant donné que cet absolu se trouve dans l'acte même dudit commencement. » Arendt, *Essai sur la révolution*.

« Si jamais notre peuple devient inattentif aux affaires publiques, vous et moi, le congrès, les assemblées, juges et gouverneurs, seront changer en loups » Jefferson.